



# Inscriptions

## Carte alimentaire - Carte Cadeau

Comme chaque année, le CCAS offre à l'occasion des fêtes de fin d'année :

- Une carte de 45 euros pour l'achat de denrées alimentaires aux personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu, ainsi qu'aux personnes veuves, quel que soit l'âge, vivant seules, non imposables sur le revenu (une par foyer) ;
- une carte cadeau de 45 euros aux bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé ou de l'Allocation Enfant Handicapé, titulaires d'une carte d'invalidité présentant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%.

Merci de retourner le coupon réponse en Mairie ou dans la boîte aux lettres avant le **jeudi 23 octobre 2025 à 17h00**.

Aucun retard ne pourra être pris en compte, en raison des délais de commande.

Distribution des cartes : **mardi 23 décembre de 14h00 à 17h00 à la salle des fêtes.**

Horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00.

---

### BULLETIN D'INSCRIPTION CARTE ALIMENTAIRE / CARTE CADEAU

Prénom-Nom : .....

demeurant: .....

N° de téléphone : .....

souhaite bénéficier d'un bon alimentaire (accompagner la demande de l'avis de non-imposition, une demande par foyer)

souhaite bénéficier d'une carte cadeau (accompagner la demande de l'attestation de paiement d'AAH ou AEH de la CAF ou de la MSA et de la copie de la carte d'invalidité)